

MARS-AVRIL 1988

70° ANNÉE — N° 770

revue internationale de la croix-rouge



INTER ARMA CARITAS



**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), *président* (membre depuis 1986)
- M^{me} DENISE BINDSCHIEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur honoraire de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, *vice-présidente* (1967)
- MM. MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* (1979)
- ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- ALEXANDRE HAY, docteur h.c. des Universités de Genève et de Saint-Gall, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président de 1976 à 1987* (1975)
- RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1977)
- ATHOS GALLINO, docteur *honoris causa* de l'Université de Zurich, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
- ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
- RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)
- DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
- HANS HAUG, docteur en droit, professeur honoraire de l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)
- PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier (1984)
- RAYMOND R. PROBST, docteur en droit, ancien ambassadeur de Suisse, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne (1984)
- ODILO GUNTERN, docteur en droit, ancien député au Conseil des Etats (1985)
- ANDRÉ GHELFI, ancien secrétaire central et vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie (1985)
- M^{me} RENÉE GUIBAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie» international, membre de la fondation suisse *Pro Senectute*, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- MM. DANIEL FREI, professeur de science politique à l'Université de Zurich (1986)
- ALAIN B. ROSSIER, docteur en médecine, ancien professeur de rééducation des paraplégiques à l'Université de Harvard, *privat-docent* à la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de la Société médicale internationale de paraplégie (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, diplômée de l'École d'Interprètes de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien Procureur Général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)

CONSEIL EXÉCUTIF

- M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*
M. MAURICE AUBERT
M. RICHARD PESTALOZZI
M. ATHOS GALLINO
M. RUDOLF JÄCKLI
M. PIERRE KELLER
M. ANDRÉ GHELFI

REVUE INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

MARS-AVRIL 1988
N° 770

Maurice Aubert: La question de l'ordre supérieur et la responsabilité des commandants dans le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) du 8 juin 1977 109

Le vice-président du CICR, après avoir retracé l'évolution de ce problème depuis le procès de Nuremberg, procède à une analyse des dispositions du Protocole I relatives à la responsabilité des commandants et se réfère à la législation suisse en la matière

Mesures nationales de mise en oeuvre du droit international humanitaire
— Nouvelle démarche du CICR 127

Une démarche récente entreprise par le CICR en vue d'obtenir des Etats toute information utile sur les mesures juridiques et pratiques, prises ou envisagées, afin de garantir l'application du droit international humanitaire (Suite à la résolution V de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, Genève, octobre 1986)

105

125^e ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Bernard Chenot: La Croix-Rouge internationale 146

*Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales
et politiques de l'Institut de France fait appel à ses souvenirs
pour nous dire ce que représente à ses yeux la Croix-Rouge
internationale en cette période de 125^e anniversaire de la
fondation du Mouvement*

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Adaptation des Statuts du CICR aux Statuts du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 157

Récentes missions du président du CICR 170

Le président de la République orientale de l'Uruguay au CICR 174

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES:

Afrique — Amérique latine — Asie — Europe — Moyen-Orient . . 175

**DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE**

**Activités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge**

Guy Hullebroeck: La diffusion du droit humanitaire... une de
nos préoccupations essentielles 182

François Gillioz: Diffusion: une expérience pilote du Croissant-
Rouge marocain 186

*Diffusion: des programmes variés en Belgique (communauté
francophone), une expérience pilote au Maroc: autant d'exemples
manifestes à méditer*

FAITS ET DOCUMENTS

La Nouvelle-Zélande ratifie les Protocoles	190
Adhésion de la République populaire démocratique de Corée au Protocole I	192
Attribution du Prix Paul Reuter	192

LIVRES ET REVUES

Pensée et structure de la Croix-Rouge (Anton Schlögel)	194
Historia de la Cruz Roja Española (Josep Carles Clemente)	196
Los derechos humanos en el sistema interamericano — Recopilación de instrumentos básicos	198

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est, avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les 145 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des trois composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres internationales et civiles, des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1869. Elle a porté à l'origine le titre de « Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés », puis de « Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge ».

- Organe officiel du CICR et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR,
- chronique des activités internationales de la Croix-Rouge, ouvrage de référence essentiellement, qui garde la mémoire des événements,

la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Jacques Méurant, d^r sc. pol., rédacteur en chef

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge
17, avenue de la Paix
CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses; le numéro 5 francs.

Comptes de chèques postaux: 12 - 1767-1 Genève

Compte bancaire: 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge
engagent la responsabilité de celui-ci.*
